Article publié dans le 24H, le 16 mai 2007

Pratique

Il grimpe, il grimpe, le vélo électrique!

MOBILITÉ | 00h53 Les cycles dotés d'une assistance électrique ont de plus en plus la cote. Pratiques, ils remplacent souvent une voiture. Et n'évitent pas l'exercice!

ÇA ROULE! Urbain, le vélo électrique, joue aussi volontiers les montagnards, notamment dans sa forme pliable: les roues sont bien adaptées aux pentes raides. Ici, le modèle Mini-Move du fabricant genevois Wattworld (1490 francs).

ANNE-ISABELLE AEBLI | 16 Mai 2007 | 00h53

Peur du réchauffement planétaire? Effet du printemps précoce? Ou ras-le-bol de piaffer tous les matins dans les embouteillages avant de se lancer dans la douloureuse quête d'une très chère place de parc? Quelles que soient les motivations, la vente des vélos à assistance électrique (VAE) explose en ce début d'année.

Lausanne, qui subventionne l'achat de VAE à raison de 300 francs, a déjà reçu 25 demandes d'aide (86 au total l'an dernier). Le fabricant genevois Wattworld affiche lui aussi des chiffres en nette hausse: «Le 15 mai, nous avions déjà vendu 186 vélos», note Boris Favre, responsable du marketing. Contre un total de 258 l'an dernier!

Un acteur de la mobilité

Il y a véritablement eu un déclic. Le vélo électrique est passé du statut de curiosité technologique à celui de moyen de transport», explique Boris Favre. Après avoir été considéré comme un gadget, le VAE est en train de s'imposer comme un acteur de la mobilité. «En ville, il évite les problèmes de places de parc, de circulation et de transpiration», dit encore le responsable du marketing. Il est donc idéal pour se rendre au travail lorsque celui-ci n'est pas trop éloigné — et lorsque le temps le permet!

Autre signe de changement: «Avant, l'acheteur type était surtout un écolo convaincu. Maintenant, il s'agit plutôt d'un jeune cadre. Et le plus souvent, c'est un automobiliste ou un scootériste qui se met au vélo, pas un cycliste qui se motorise.»

L'utilisation de cette forme mutante de la petite reine est encouragée par différentes villes de Suisse. Des entreprises choisissent aussi ce nouveau mode de locomotion pour diversifier leur parc de véhicules. Et le vélo électrique reste un engin propice à l'exercice! «Il faut pédaler», rappelle Vincent Ebiner, spécialiste des VAE à l'enseigne d'Easycycle, à Gilly.

Quel que soit le type d'assistance au pédalage — il en existe trois sortes — celle-ci se met en route uniquement lorsqu'il y a mouvement du pédalier. L'aide apportée par le moteur est limitée à la vitesse de 25 km/h. Au-delà, l'engin entre dans la catégorie des vélomoteurs.

Sans se mettre en nage

Le VAE permet de parcourir de plus grandes distances ou de venir à bout des pentes sans se faire éclater les mollets ou se mettre en nage. Selon le type de parcours que l'on fait régulièrement, un système d'assistance conviendra mieux qu'un autre. Il est donc utile de tester différents modèles avant de fixer son choix. Les essais sont également importants pour se rendre compte de ce qu'est l'engin. «On passe très vite de 0 à 25 km/h», rappelle Boris Favre. Même s'il n'est pas nécessaire de s'appeler Hinault, Armstrong ou Basso pour enfourcher un VAE, il vaut tout de même mieux avoir une bonne maîtrise du deux-roues.

Le site de New Ride, programme de promotion des deux-roues électriques d'Energie Suisse, donne plein d'infos sur les marques, modèles et prix, ainsi que la liste des revendeurs: www.newride.ch

Le site de Vincent Ebiner,www.easycycle.ch, ***propose, entre autres, la liste des communes subventionnant l'achat d'un VAE, avec les liens.***